

CONSULTATION NATIONALE

La STEG se propose de lancer une Consultation Nationale ayant pour objet :

LOCATION GERANCE DU CAFETERIA ET RESTAURANT DES SITES STEG

CONSULTATION N° 10/2017 : « STEG/DPTE « CHOUCHEZ RADES »

CONSULTATION N° 11/2017 : « STEG/CENTRE DE PRODUCTION DE SOUSSE »

PRESENTATION DES OFFRES

Les offres doivent être établies et présentées conformément aux conditions de Consultation. Elles doivent obligatoirement parvenir recommandées par voie postale ou par rapide poste **ou déposé directement (contre décharge)** au Bureau d'Ordre **Cons. N° 10/2017** : au siège de la **DPTE** et le **Cons. N° 11/2017** au **Centre de Production de Sousse** sous plis fermés et cachetés au plus tard le **Lundi 25 Septembre 2017 à 16H00** aux adresses suivantes :

**N° 10/2017 « MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LA PRODUCTION ET DU TRANSPORT
DE L'ELECTRICITE » SISE A RADES FORET – 2040 – TUNIS.
LOCATION GERANCE « CAFETERIA DU SIEGE DPTE »**

**N° 11/2017 « MONSIEUR LE CHEF DU CENTRE DE PRODUCTION DE SOUSSE »
SISE A SIDI ABDALHAMID – SOUSSE.
LOCATION GERANCE « CAFETERIA ET RESTAURANT SOUSSE »**

Toutes soumission doit être obligatoirement accompagnée des pièces indiquées au cahier des charges. Seules les personnes physiques ou morales (une patente : cafetier ou restaurateur) ayant les capacités techniques et financières suffisantes, peuvent participer à la présente consultation.

Le retrait des cahiers des charges peut être effectué **gratuitement**, à partir de la première date de publication du présent communiqué, et ce auprès de la STEG aux adresses suivantes :

**N° 10/2017 : STEG / DPTE - DEP LOGISTIQUE
SISE A RADES FORET – 2040 – TUNIS.
TEL : 216 71 433 977 – Poste : 23 06
FAX : 216 71 433 066.**

**N° 11/2017 : STEG / CENTRE DE PRODUCTION DE SOUSSE 1
SISE A SIDI ABDALHAMID – SOUSSE.
TEL : 216 73 322 177 – 322 248
FAX : 216 73 322 344.**

Les offres resteront valables durant 60 jours à partir de la date limite du lendemain de réception des offres fixée au **Lundi 25/09/2017 à 16h00**.

L'ouverture des plis **est non publique**.

Les intéressés peuvent retirer le dossier de consultation sur présentation d'une demande écrite.